



CATALOGUE

◀ MÉTAUX MOTEURS
POMPES INDUSTRIES ▶
DEPUIS 1937

POMPES - DOSAGE - RELEVAGE
FORAGE - ARROSAGE - CHAUFFAGE
PISCINE - ROBINETTERIE - FONTAINE
MAINTENANCE - INSTALLATION

▼
PÔLE INDUSTRIE

MM
MÉTAUX MOTEURS
POMPES INDUSTRIES





SOMMAIRE

PÔLE INDUSTRIE / INDUSTRY **03**

Pompes centrifuges / Centrifugal pumps

Pompes normalisées & Pompes centrifuges auto-amorçantes	03
Pompes pour fluides agressifs et corrosifs	04
Pompes à entraînement magnétique	04
Surpresseurs	05
Pompes immergées de relevage	05-06
Pompes à vide	06

Pompes volumétriques / Volumetric pumps

Pompes sanitaires & hygiéniques	07
Pompes à membrane double	07-08
Pompes à vis excentrée	08
Pompes à vis	09
Pompes à engrenage	09
Pompes péristaltiques	10
Pompes à piston	10
Pompes doseuses	11

Lutte incendie en milieu industriel / Fire fighting **12-13**

Agitation / Mixers **13**

Divers / Miscellaneous

Motopompes thermiques	14
Pompes manuelles	14
Pompes vide-fûts	15

Accessoires / Accessories **16-18**

PÔLE BÂTIMENT / BUILDING **19**

Pompes de forage	19
Pompes de circulation (chauffage / refroidissement / climatisation)	19
Piscines & fontainerie	20

PÔLE MAINTENANCE / MAINTENANCE **21**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE PRESTATION **25**



POMPES CENTRIFUGES | CENTRIFUGAL PUMPS

POMPES NORMALISÉES STANDARD PUMPS



Les pompes normalisées que nous distribuons peuvent être horizontales, verticales, monoblocs, multiétagées ou avec accouplement. Elles ont pour objectif d'harmoniser les dimensions, pour faciliter la maintenance et le remplacement, quelle que soit la marque selon les normes suivantes :

EN 733 : Normalisation des corps de pompes

ISO 5199 : Normalisation de l'entretien et de la sécurité des pompes

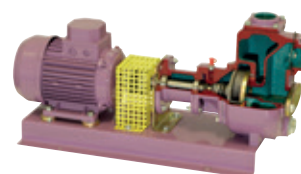
ISO 2858 : Normalisation des dimensions principales et du point de fonctionnement nominal

ISO 9908 : Normalisation de l'installation, l'entretien et la sécurité des pompes

EN 1092-2 : Normalisation des dimensions et tolérances des brides circulaires

API 685 : Normalisation des pompes étanches dans l'industrie pétrochimique

POMPES CENTRIFUGES AUTO-AMORÇANTES CENTRIFUGAL SELF-PRIMING PUMPS



Une pompe centrifuge auto-amorçante est capable d'évacuer l'air de la conduite d'aspiration permettant ainsi de pomper un fluide lorsque la pompe est à une hauteur plus élevée. Nous disposons de gammes très larges de pompes auto-amorçantes pour tous types d'applications.

POMPES POUR FLUIDES AGRESSIFS & CORROSIFS

PUMPS FOR CORROSIVE FLUIDS

Caractéristiques techniques :

- Débit max : 450 m³/h
- Hauteur max : 100 m
- Température de service : -20°C à 100°C
- Matériaux plastique forte épaisseur : PP, PVC, PVDF, PP-EL, PVDF-EL
 - Version auto-amorçante
- Modèle à volute normalisée NFE 44121 ISO 5199, acceptant des températures jusqu'à 120°C (matériaux : PEHD ; PTFE ; PE-EL ; PFA-EL)
 - Gamme de pompes monocellulaires
- Pompe à double membrane pneumatique en PP, PVDF, ECTFE avec membranes en : NBR, EPDM, SANTOPRENE, HYTREL, PTFE
 - Pompes immergées verticales en PP & PVDF
 - Certification ATEX
 - Respect des normes ANSI : normes générales concernant les pompes destinées à un usage chimique ou pétrochimique



Les pompes pour fluides agressifs dont nous disposons sont principalement en plastique, permettant de résister aux **fluides corrosifs, abrasifs** pour des utilisations impliquant notamment des fluides chimiques.

POMPES À ENTRAÎNEMENT MAGNÉTIQUE

MAGNETIC DRIVE PUMPS



Caractéristiques techniques :

- Débit de 0,5 à 2 500 m³/h
- HMT maxi 900 mCL
- Température de -120°C à +450°C sans refroidissement de la pompe
- Matériaux : inox 316, ETFE, GFRPD, CFRETFE, PFA, PVDF, fonte, Hastelloy, titane, uranus, céramique, composite
- Revêtement téflon possible
- Certifications : ATEX, API 685
- Respect des dimensions selon ANSI B73.1

Les pompes à entraînement magnétique sont utilisées dans le domaine des **fluides corrosifs, sensibles**. L'entraînement magnétique rend impossible les fuites au travers de la pompe réduisant ainsi le problème de corrosion.

SURPRESSEURS BOOSTER PUMPS

Caractéristiques techniques :

- Débit max : 1 080 m³/h
- Hauteur max : 230 mètres
- Groupes de surpression disponibles de 2 à 6 pompes
- Ballons de surpression & anti-bélier
- Nombreux accessoires disponibles en commande (Voir accessoires)



Les surpresseurs que nous distribuons permettent de **mettre et maintenir sous pression** des réseaux de distribution d'eau notamment pour l'arrosage, l'irrigation ou l'alimentation en eau potable, nos gammes sont certifiées ACS.

POMPES IMMERGÉES DE RELEVAGE WASTEWATER PUMPS



Caractéristiques techniques :

- Débit max : 1 300 m³/h
- Hauteur max : 100 mètres
- Immersion max : 20 mètres
- Taille de solides acceptés jusqu'à 100 mm
- Température acceptée max : 60°C (90°C pour un temps inférieur à 3 min)
- Matériaux disponibles : inox, bronze, fonte
- Options avec différents types de flotteurs
 - Accessoires adaptables à l'utilisation
 - Certification ATEX
- Gamme de pompes pour fluides agressifs ou huile
 - Groupe vertical possible
 - Gamme en fonte avec roue dilacératrice



Les pompes de relevage sont utilisées principalement pour de la **vidange** (puits, garages, caves, etc...), mais aussi pour du **relevage** d'eau claire, salée ou pour des liquides chargés.

Nous disposons d'un vaste panel de pompes de relevage destinées à des applications pour chantier et pour l'industrie.

Coffret de commande et de protection / Control & protection panel

Ce coffret permet la gestion par microprocesseur de pompes de relevage immergées ou en fosse sèche. Avec sonde de mesure IPAE pour eaux claires et usées.



POMPES À VIDE VACUUM PUMPS



Caractéristiques techniques :

- Débit max : 30 000 m³/h
- Pression de service max admissible : 12 bars
- Vide maximum absolu possible : < 0.001 mbar
- Gammes spéciales pour les gaz



Les pompes à vide permettent d'**extraire l'air ou tout autre gaz dans une enceinte close**. Il existe différentes technologies de pompes à vide. Nous distribuons principalement des pompes à vide radiales, à palette, à anneau liquide ou à canal latéral.



POMPES VOLUMÉTRIQUES | VOLUMETRIC PUMPS

POMPES SANITAIRES & HYGIÉNIQUES FOOD, BEVERAGE & DRUG PUMPS



Caractéristiques techniques :

- Débit max : 1 400 m³/h
- Hauteur max : 160 m
- Températures admises entre -10°C et 120°C (150°C en pic)
- Matériaux des joints : FPM, FFKM, PTFE, EPDM
- Brides aseptiques selon normes DIN 11864 & 11864-2
- Gammes certifiées ATEX ; EHEDG ; Normes 3A
- Respect des normes : EN 12462 ; EN 733 ; EN 22858 ; EN 10204

Les pompes agro-alimentaires sont de composition spéciale pour éviter au fluide d'être perturbé par la pompe. Le matériau le plus utilisé pour les pièces en contact avec le fluide est l'acier inoxydable AISI 316L, traité spécialement pour les **fluides alimentaires**. Les pompes destinées au **milieu pharmaceutique** répondent aux plus hauts critères de sécurité et d'exigences.

- Pompes à rotor sinusoïdal permettant une action à faible cisaillement pour des fluides avec une viscosité de 1 000 à 8 000 cP.
- Pompes à lobes, où les lobes ont un revêtement adapté à l'application et permettent un transfert du liquide en douceur avec une étanchéité de très haute qualité et avec un sens de rotation inversible.
- Gamme de pompes à impulseur souple spéciale vinicole avec des débits jusqu'à 40 m³/h, et une HMT max de 40 mètres disponible en acier inox AISI 316L ou en bronze. Permet de contenir des particules solides.

POMPES À MEMBRANES ÉLECTRIQUES ELECTRIC DIAPHRAGM PUMPS



Caractéristiques techniques :

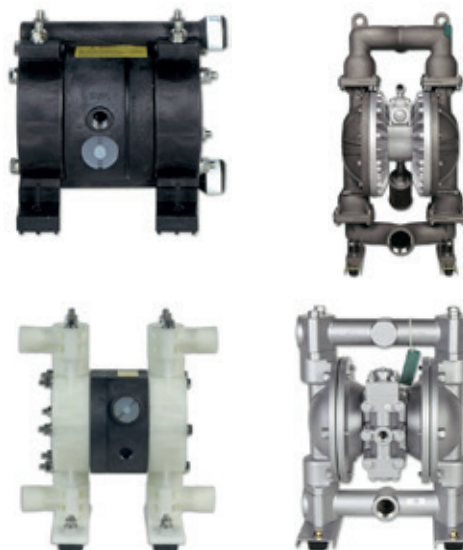
- Débit max : 45 m³/h
- Hauteur max : 15 mètres
- Puissance moteur de 0.37 Kwh à 6 Kwh
- Matériaux des membranes très divers : Néoprène, Dutral, Hypalon, viton, caoutchouc nitrile, caoutchouc atoxique, silicone atoxique
- Pompes à membrane auto amorçante

POMPES À MEMBRANES MÉCANIQUES

MECHANICAL DIAPHRAGM PUMP

Caractéristiques techniques :

- Débit max : 45 m³/h
- Hauteur max : 70 mètres
- Membranes en 7 matériaux différents : PTFE, Néoprène, Buna N, Santoprène, EPDM, Hytrel, Viton.
- Options : Split manifold / revêtement PTFE
- Pression d'air des pompes comprise entre 1.4 et 7 bars



POMPES À MEMBRANES / DIAPHRAGM PUMPS

Les pompes à double membrane électrique ou à double membrane pneumatique sont destinées à des applications où interviennent des **liquides abrasifs ou avec des corps solides en suspension**.

POMPES À VIS EXCENTRÉE

CAVITY PUMPS



Caractéristiques techniques :

- Débit max : 500 m³/h
- Pression max : 72 bars
- Températures admissibles entre -10°C et 3 100°C
- Matériaux : fonte, inox, Duplex, Super Duplex
- Certifications : API676, ATEX, EHEDG, normes 3A
- Modèle vertical ou à gorge large

Les pompes à vis excentrée sont idéales pour **le traitement des boues ou des mélanges agressifs** et sensibles au cisaillement. Ces pompes ont une capacité d'aspiration très élevée et sont réputées auto-amorçantes.

POMPES À VIS SCREW PUMPS



Caractéristiques techniques :

- Débit max : 4 500 m³/h
- Pression max admissible : 100 bars
- Température max admissible : 350 °C
- Viscosité max : 1 000 000 cSt

Les pompes à vis permettent de transférer des **fluides très visqueux**. Ce type de pompe est notamment utilisé dans l'industrie pharmaceutique, chimique et alimentaire.

POMPES À ENGRENAGE GEAR PUMPS



Caractéristiques techniques :

- Débit max : 360 m³/h
- Hauteur max : 200 mètres
- Pression admissible max : 20 bars
- Température max : de -40°C à 300°C pour les versions HT
- Utilisation pour des produits visqueux jusqu'à 50 000 cSt
- Matériaux : fonte, acier inox, bronze
- Matériaux garniture mécanique : céramique, graphite, Viton, simple normalisée ou double normalisée
- Bague d'étanchéité ou garniture à tresse optionnelles
- Certification ATEX, API 676
- Version auto-amorçante



Les pompes à engrenage permettent de transférer des **fluides visqueux**. Elles sont notamment utilisées dans l'industrie cosmétique, alimentaire, pharmaceutique et pour le transport de huiles et graisses.

- Modèle de pompes volumétriques à engrenage. Cette gamme permet de transférer des fluides à des viscosités très élevées sans solides en suspension. Cette technologie rend le pompage silencieux.
- Gamme de pompes à palettes pour fluides visqueux grippant abrasifs ou corrosifs.
- Gamme spéciale CHOCOLAT en acier inox 316 L permettant d'éviter le phénomène de caramélisation pour le chocolat.

POMPES PÉRISTALTIQUES PERISTALTIC PUMPS

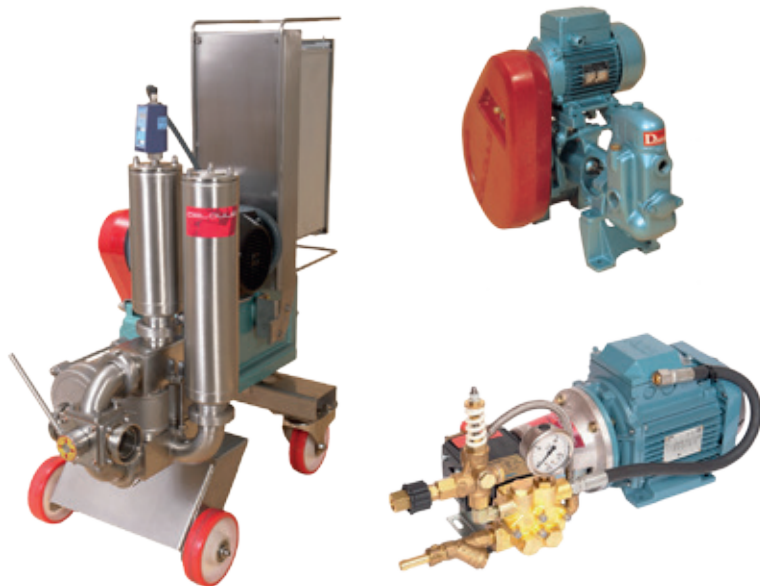
Caractéristiques techniques :

- Débits de 3 l/h jusqu'à 90 m³/h
- Pression admissible maximale : 16 bars
- Pompes à vitesse fixe ou variable
- Modèles de pompes doseuses péristaltiques pour injecter avec précision standard



Les pompes péristaltiques comportent un tube logé dans le corps de la pompe. Après compression, le tube permet l'aspiration du fluide. Le fluide est donc uniquement en contact avec le tube permettant ainsi de limiter un maximum la contamination. Les pompes péristaltiques sont très utilisées dans les domaines **alimentaire ou pharmaceutique et pour le traitement des boues**.

POMPES À PISTON PISTON PUMPS



Caractéristiques techniques :

- Débit max : 4 500 l/h
- Pression max admissible : 250 bars
- Température max admissible : 100°C
- Matériaux : bronze, fonte, laiton avec piston en céramique
- GAMME SPÉCIALE VIN : débits de 80 m³/h jusqu'à 2 bars en bronze et acier AISI 304 ou 316

Les pompes à piston sont destinées à de nombreuses applications telles que **les hautes pressions, le nettoyage haute pression** pour eau froide ou chaude, ou encore pour **l'œnologie**.

POMPES DOSEUSES DOSING PUMPS

Caractéristiques techniques :

- Doseurs numériques avec moteur pas à pas permettant un dosage très précis
 - Débit jusqu'à 1 200 l/min
 - Pression admissible max : 70 bars
 - Température entre -40°C et 93°C
 - Pression max possible de 1 000 bars (avec température allant de -60°C à 300°C)
- Matériaux : fonte, acier 316 SS ou 316 L, PVC, PVDF, ALLOY 20, ALLOY C22
- Matériaux des membranes : PTFE, PVDF, PVC, acier 316, PEEK
- Matériaux des joints : AFLAS, Viton, EPDM
 - Certification ATEX et respect de la norme API 675



Les pompes doseuses sont utilisées dans de nombreux domaines tels que le traitement, le conditionnement de l'eau ou encore le dosage de produits chimiques et d'engrais.

- Gamme de pompes doseuses à membrane hydraulique (pression max : 200 bars)
- Gamme de pompes doseuses mécaniques à membrane
- Nombreux accessoires (mesures, régulation, capteurs...)

POMPES DOSEUSES HYDRAULIQUES HYDRAULIC DOSING PUMPS



Caractéristiques techniques :

- Pompes doseuses hydro-motrices proportionnelles spécialisées dans l'hydraulique
 - Débit allant de 30 l/h à 2 500 l/h
- Pression allant de 0.5 bar jusqu'à 9.5 bars
 - Dosage entre 0.025 % et 20 %
 - Température entre 1°C et 38°C
- Applications pour le nettoyage, la désinfection, le désherbage, le traitement phyto...

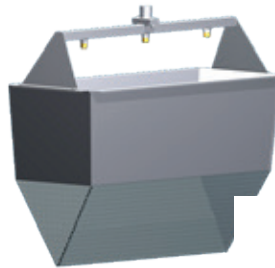


LUTTE INCENDIE EN MILIEU INDUSTRIEL | FIRE FIGHTING

GÉNÉRATEUR DE MOUSSE FOAM GENERATOR

Caractéristiques techniques :

- Débit de 65 à 500 l/min
- Pression admise entre 3 et 7 bars
- Différentes connexions optionnelles
- Accessoires disponibles : déversoirs pour applications spécialisées (type pétrochimie), buse en queue de pan, proportionneur pour réservoir...
- Conforme normes NFPA 11 & EN 13565-2.

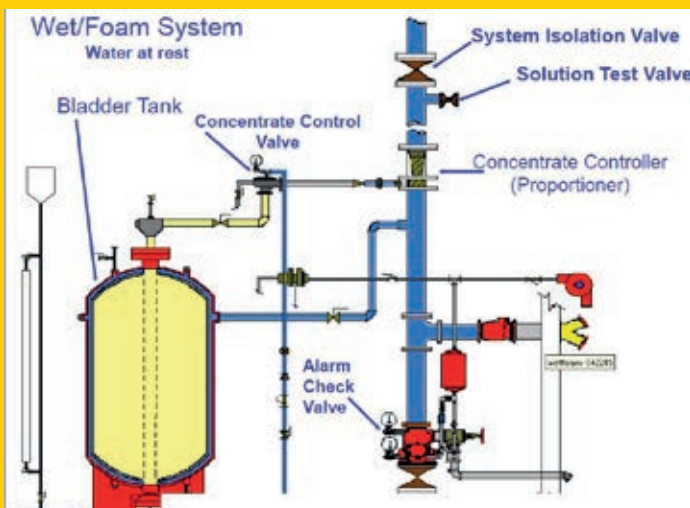


RÉSERVOIRS TANKS

Caractéristiques techniques :

- Capacité réservoirs : 200 l à 20 000 l
- Températures admises entre -10°C et 50°C à 16 bars maxi
- Respect des normes ANSI & DIN

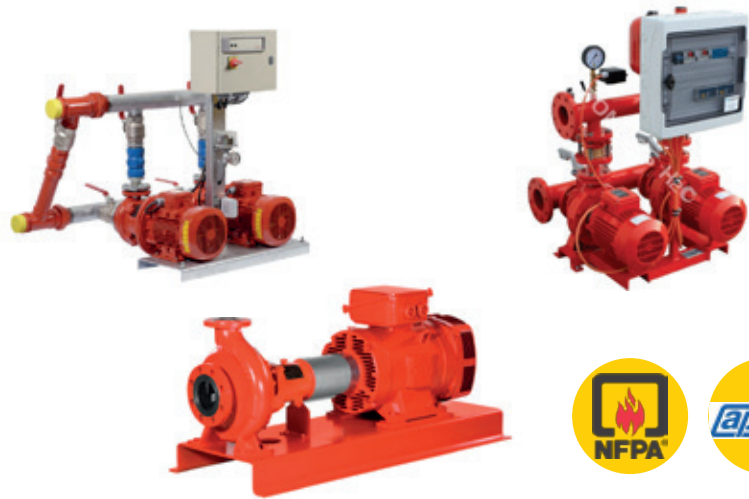
Schéma de montage



SURPRESSEURS INCENDIE FIRE BOOSTER PUMPS

Caractéristiques techniques :

- Débit max : 1 100 m³/h
- Hauteur max : 350 mètres
- Les surpresseurs incendie respectent les normes incendies suivantes : APSAD R1 ; NFPA ; FM/UL ; VDS ; LPCB ; UNI ; CNBOP ; VN II OR ; CCCF & PSB



Les surpresseurs incendie doivent pouvoir fonctionner au moment décisif garantissant le transport du fluide d'extinction en cas d'incendie. Ils sont utilisés dans des installations de sprinklers, de poteaux incendies ou de RIA.



AGITATION MIXERS

Caractéristiques techniques :

- Diamètre d'hélice disponible entre 180 mm & 3 600 mm
- Moteur allant de 22 tr/min jusqu'à 1 400 tr/min
- Hélice en acier inox ou matériau composite
- Matériaux corps : fonte, acier inox 316L ou 304L SS, PVDF
 - Certifié ATEX
- Les agitateurs disposent de nombreux accessoires pour une installation flexible
 - Agitateur submersible, latéral ou pendulaire, avec simple ou double hélice
 - Revêtement HALAR possible



Nous disposons d'une vaste gamme d'agitateurs destinés à des applications telles que le traitement des eaux, l'agriculture, l'alimentaire, les produits chimiques ou abrasifs.



DIVERS | MISCELLANEOUS

MOTOPOMPES THERMIQUES GAS & DIESEL PUMPS



Caractéristiques techniques :

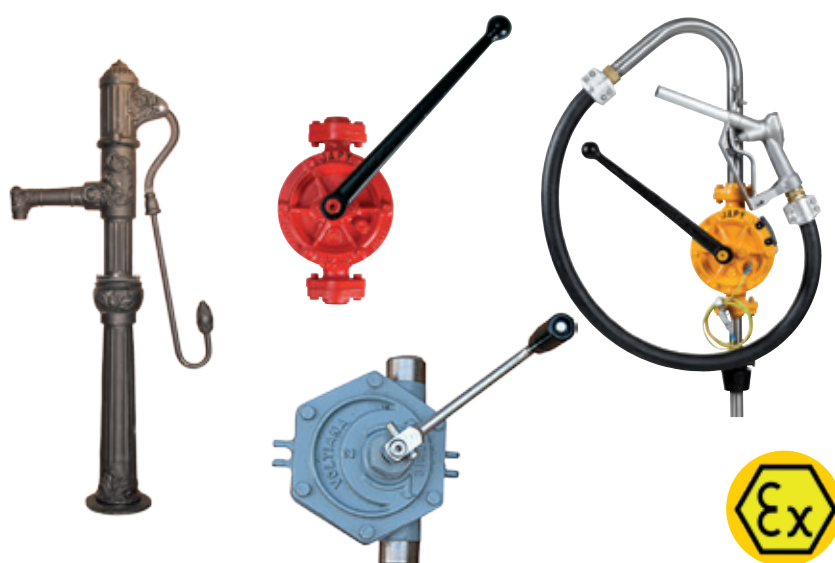
- Débit max : 2 590 l/min (1 080 l/min pour moteur 2 temps)
- Hauteur max : 110 m pour les modèles HP
- Matériaux : acier inox, fonte, alu, bronze
 - Moteur essence ou diesel
- Démarrage électrique optionnel sur certains modèles
 - Accessoires : chariot, lances...

Les motopompes thermiques dont nous disposons sont équipées d'un moteur 4 temps mais certains modèles sont disponibles en moteur 2 temps. Elles sont utilisées pour **des applications d'eau claire ou chargée, la haute pression** mais aussi pour **les liquides agressifs** avec une gamme thermoplastique.

POMPES MANUELLES HAND PUMPS

Caractéristiques techniques :

- Débit allant jusqu'à 6.3 m³/h
- Matériaux corps : fonte, inox 316, laiton, bronze
 - Joint en PTFE
- Certification ATEX possible



Les pompes manuelles que nous distribuons sont destinées à des applications très diverses, aussi bien domestiques, qu'industrielles ou chimiques. Ces pompes peuvent être à balancier, à membrane, à piston, rotatives ou semi-rotatives.

POMPES VIDE-FÛTS DRUM PUMPS



Caractéristiques techniques :

- Débit max : 243 l/min
- Hauteur max admissible : 25 mètres
- Viscosité max : 20 000 mPa
- Immersion max : 1 200 mm
- Températures admises entre -30°C & 140°C
- Certifications : ATEX, normes 3A, norme alimentaire « verre & fourchette »
- Matériaux très divers : PP, inox, PVDF, alu, HC, S
- Accessoires : pistolet, débitmètres, compteurs en inox ou plastique...



Les pompes vide-fûts permettent de transférer des liquides à partir de fûts ou de containers. Les gammes que nous proposons permettent le pompage de **liquides très visqueux, agressifs, abrasifs, inflammables ou alimentaires**.



ACCESSOIRES | ACCESSORIES

VANNES À PASSAGE RÉDUIT & INTÉGRAL REDUCED & FULL BORE VALVES



Nous disposons d'une large gamme de vannes destinées à des usages classiques mais aussi à la pétrochimie, le gaz et la cryogénie (jusqu'à -196°C).

Normes :

Design : **ISO 17292**

Brides : **ASME B16.5 RF**

Longueur : **ASME B16.10**

Bride supérieure : **ISO 5211**

Essais : **ISO 5208**

Sécurité feu : **ISO 10497 & ANSI/API 607**

Options :

- API 6D
- Possibilité d'enduit interne FBE/ECTFE
- Fermeture Métal – Métal
- Prise en charge de boule DN6" à DN8"
- Gamme spéciale GAZ à passage réduit ou intégral répondant aux normes ASME B1.20.1 & ASME 17292 pour les connexions
- Existe en service cryogénique jusqu'à -196°C

VANNES À MANCHON PINCH VALVES



Caractéristiques techniques :

- Matériaux : fonte, aluminium, PVC, acier moulé 216, 352, acier 316L
- Manchons : néoprène, gomme naturelle anti-abrasion, gomme non toxique, EPDM, viton, butyl, nitrile, hypalon, silicone, neoprene/silicone (mix)
- Pressions de service : de 2 à 6 bars
- Température de fluide : de -5°C à 80°C
- Diamètre : DN20 au DN300
- Commandes manuelles, pneumatiques ou électriques

Les vannes à manchon que nous distribuons peuvent s'adapter à l'alimentaire, les acides/bases, les fluides abrasifs ou les poudres.

CLAPETS VALVES



- Clapet anti-pollution pour l'eau
- Clapet à battant simple ou double
- Clapet à boule, à brides ou taraudé
- Clapet à membrane
- Clapet à disque en fonte, inox, laiton-bronze

MANOMÈTRES MANOMETERS



- Pour basse & très haute pression
- Matériaux : polyamide, acier inox, aluminium
- Manomètre à contact électrique
- Gamme spéciale alimentaire & fluides corrosifs
- Manomètre sec ou bain glycérine

COMPTEURS INDUSTRIELS INDUSTRIAL METERING

- Conformité ACS
- Compteur volumétrique DN25 à DN65
- Compteur à jet unique ou multiple
- Compteur à impulsion pour asservissement dosage
- Compteur type WOLTMANN DN50 à DN500



VARIATEURS DE VITESSE SPEED VARIATORS



- Variateur décentralisé sans armoire de commande
- Variateur pour application de réfrigération
- Variateur pour application liée à l'eau
- Variateur lié aux moteurs asynchrones et à aimants permanents

BALLONS DE SURPRESSION & D'EXPANSION TANKS PRESSURE AND TANKS EXPANSION



Caractéristiques techniques :

- Réservoir jusqu'à 2 000 l
- Température de fonctionnement : -10°C à 100°C
- Réservoir à vessie certifié ACS
- Réservoir horizontal ou vertical

Les ballons de surpression que nous distribuons permettent de maintenir une certaine pression dans l'installation lorsqu'aucun débit n'est sollicité, permettant une protection contre les variations de pression. Les ballons d'expansion permettent quant à eux de maintenir sous pression des circuits soumis à des variations de température par compensation de la dilatation d'eau.

TRAITEMENT D'EFFLUENTS, EAU POTABLE WATER TREATMENT, DRINKING WATER

Des solutions de désinfection efficaces sont disponibles à l'aide de la technologie UV-C, écologique et économique permettant de rendre l'eau de puits/forages/captages potable mais également de traiter les rejets industriels et de lutter contre les chloramines.



POMPES DE FORAGE BORE-HOLE PUMPS



Caractéristiques techniques :

- Débit de 1.2 m³/h à 900 m³/h
- Hauteur manométrique maxi 850 mCL
- Températures de fluide admises entre -5°C et 60°C
- Puissance moteur jusqu'à 370 KW
 - Pompes de 3" à 22"
- Matériaux : acier AISI 304, acier AISI 316 & AINSI 904L, fonte, bronze,
- Immersion possible jusqu'à 150 mètres et 350 mètres pour certains modèles
 - Série axe vertical
- Respect de la norme ISO 9906 niveaux 2B & 3B spécifiant les essais
- Option : moteur bain d'huile et bain d'eau
- Option : système de surveillance et de commande

Les pompes de forage permettent de pomper des fluides pour de nombreuses applications, notamment l'adduction d'eau souterraine, le traitement d'eau, les installations d'irrigation. Nous mettons à votre disposition des gammes étendues de pompes de forage destinées à répondre au mieux à votre demande.

POMPES DE CIRCULATION CIRCULATION PUMPS

Caractéristiques techniques :

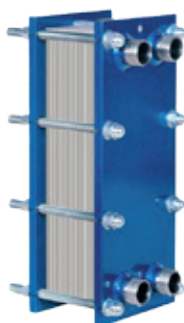
- Débit max : 3 000 m³/h
- Hauteur max : 170 mètres
- Pression de service max : 25 bars
- Température max : de -20°C à 140°C
 - DN 25 à 300
- Conformité aux normes ErP 2013 & 2015, norme ACS sur demande
- Gamme de pompes auto-refroidies pour des fluides allant jusqu'à 350°C, gamme in-line simple ou double, gamme normalisée horizontale, gamme monocellulaire sur socle
- Nombreux accessoires (isolation, régulation...)



Les pompes de circulation permettent notamment la circulation accélérée d'eau chaude ou glacée pour le chauffage et la climatisation ou l'adduction d'eau. Nous disposons de circulateurs à rotor sec où le corps est séparé du moteur, et de circulateur à rotor noyé où le moteur est directement refroidi par le fluide en circulation.

ÉCHANGEURS DE CHALEUR HEAT EXCHANGERS

Nous disposons d'une vaste gamme d'échangeurs de chaleur à plaques, contrôlables à plaques ondulées avec joints ou avec bâti cadre en acier inox, échangeurs à plaques lisses avec tabulateurs, échangeurs brasés, échangeurs assemblés.



Caractéristiques techniques :

- Matériaux des plaques : titane, acier inox, alliages spéciaux
- Matériaux des joints : NBR, EPDM, FKM (jusqu'à 220°C)

PISCINES & FONTAINERIE SWIMMING POOLS & FOUNTAIN

Nous disposons de gammes de pompes de filtration pour piscines et bassins, avec de nombreux accessoires et matériels d'entretien (Robots, PH +/-, Chlore, Brome...). De plus, nous distribuons du matériel de fontainerie destiné aussi bien à des particuliers qu'à des mairies, hôtels...

En ce qui concerne la fontainerie, nous disposons de pompes pour jets avec de nombreux embouts décoratifs (hauteur des jets jusqu'à 80 mètres avec embouts type volcan, geyser, Comet...). Des projecteurs lumineux de différentes couleurs peuvent être associés aux jets avec un système de contrôle à distance DMX pour l'éclairage et la hauteur des jets. Créations de type fontaine sèche, mur d'eau, cascade (voir photos).

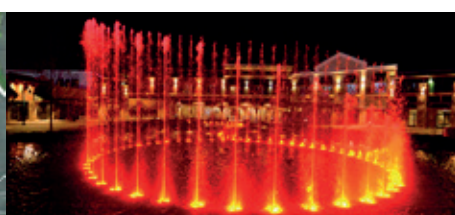
POMPES DE FILTRATION POUR PISCINES & MATÉRIEL FONTAINERIE :



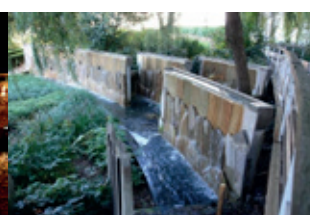
RÉALISATIONS DE FONTAINERIE :



Fontaine Côte d'Ivoire



Fontaine Oase



Mur d'eau



Fontaine bordure hôtel

MAINTENANCE MAINTENANCE

Notre service Maintenance & Installation met à votre service tout son savoir-faire pour l'installation et mise en route de vos équipements, mais aussi pour l'exécution de maintenance préventive et curative sur site. Nous pouvons intervenir rapidement et efficacement sur des installations d'industrie d'arrosage, dosage, surpression, assainissement, forage, chauffage, piscine, vannes, fontainerie, etc...

Voici quelques unes de nos réalisations en images :

ENTRETIEN & GESTION DE PISCINE DE CENTRE SPORTIF / COPROPRIÉTÉ :



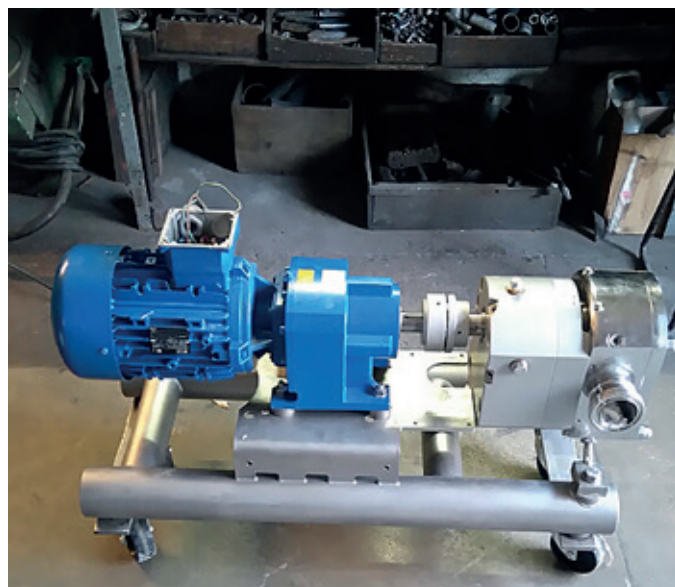
REMISE EN ÉTAT POMPES DE DOSAGE INDUSTRIEL :



MISE EN ROUTE AVEC RAPPORT SUR SITE INDUSTRIEL :



ASSISTANCE À LA MISE EN SERVICE DE POMPES AGRO-ALIMENTAIRES



ENTRETIEN DE POSTE DE RELEVAGE D'EAUX PLUVIALES OU USÉES :



FONTAINE AGRÉMENT AVEC CALCULS, MISE EN PLACE ET ESSAIS :



Responsable technique : Mme CAROLINE BRUNEL

Email : cbrunel@metauxmoteurs.com

Tél. : 04 91 02 55 76 (transfert d'appel lors de déplacements, répondeur en dehors des horaires)

Horaires de travail : lundi au vendredi 8h – 12h & 13h30 – 16h30

CALCUL DES PERTES DE CHARGES / LOSSES

DN en pouces	DN nominal	DN extérieur
1/8"	5	10,3
1/4"	8	13,8
3/8"	10	17,2
1/2"	15	21,3
3/4"	20	26,7
1"	25	33,7
1"1/4	32	42,2
1"1/2	40	48,3
2"	50	60,3
2"1/2	65	73
3"	80	88,9
3"1/2	90	101,6
4"	100	114,3
5"	125	141,3
6"	150	168,3
8"	200	219,1
10"	250	273,1

Débit m ³ /h	Diamètre nominal des tuyauteries (DN)												
	1/2"	3/4"	1"	1"1/4	1"1/2	2"	2"1/2	3"	4"	5"	6"	8"	
0,2	15	3											
0,5	100	20	5	1									
0,7	200	40	10	2									
1	400	80	24	5	2								
1,5		170	50	10	5	1							
2		300	90	20	9	3							
3			210	45	22	6	2						
4			320	76	35	10	5	1					
5				130	60	18	7	2					
6				170	80	25	10	3					
7				250	120	35	13	3					
8				330	140	45	17	5	1				
9					190	57	21	6	2				
10					230	70	25	7	2				
12					330	100	35	10	3	1			
15						150	53	16	5	2			
20						260	88	28	8	3	1		
25						440	138	44	13	4	2		
30							188	63	19	6	2		
40							325	112	33	11	4		
50								175	52	17	7	1	
60								250	73	24	10	2	
70								340	102	33	13	3	
80									134	43	17	4	
100									210	68	26	6	
150										153	58	12	

NOTA : pertes de charge exprimées en mmCE ; valables pour des tuyaux neufs.

SERVICE EXPORT / EXPORT DEPARTMENT

Nos services s'étendent dans des pays tels que la Côte d'Ivoire, le Sénégal, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Libye, le Ghana, le Bénin, le Cameroun, le Gabon, le Congo, la Guinée Équatoriale, la République de Djibouti, Madagascar, l'Île Maurice, la Polynésie Française, les Antilles, etc...

Nos offres très détaillées s'appuient sur des études techniques et des chiffrages de skids ou de packages très utiles pour la mise en œuvre par nos clients.

Nous travaillons avec les plus grands transitaires en fret maritime ou aérien, au départ de l'ensemble des ports ou aéroports européens.

Actually we are dealing with specialized companies based in Ivory Coast, Senegal, Algeria, Morocco, Tunisia, Libya, Ghana, Republic of Benin, Cameroon, Gabon, Congo, Equatorial Guinea, Djibouti, Madagascar, Mauritius, French Polynesia, West Indies...

Our CIF quotations include services from reliable forwarders, technical details and "plug and play" systems with pumps and appropriate fittings.

DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE CLIENT

SOCIÉTÉ DE CAPITALAUX

Je soussigné(e) (NOM-PRÉNOM) :

Agissant en qualité de :

1 – IDENTIFICATION

Forme juridique : Capital :

Raison sociale : Sigle :

Siège social : Activité de la société :

La société est : Propriétaire Locataire (rayez la mention inutile) Effectif :

Adresse de l'établissement :

Adresse de livraison (si différente) :

R.C.S de N° SIRET N°

N°TVA Intracommunautaire (obligatoire) :

N° de téléphone : N° de portable: Fax :

Email :

2 – ENCOURS COMMERCIAL DEMANDÉ : €

3 – DÉLAIS ET MODALITÉS DE PAIEMENTS : 30 jours fin de mois le 10.

LCR VIREMENT CHÈQUE (rayez la/les mention(s) inutile(s))

Sollicite l'ouverture d'un compte client suivant les modalités ci-dessus et les conditions générales que je déclare accepter, y compris la clause de réserve de propriété. Je certifie avec l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à, le

CACHET COMMERCIAL :

SIGNATURE :

Joindre nécessairement : relevé d'identité bancaire ; extrait d'immatriculation au R.C.S.

INFORMATIONS INDISPENSABLES :

Dans votre société, la comptabilité est suivie par : Mme, Mlle, M

Adresse :

N° de téléphone : Fax : Email:

Banque domiciliataire :

Nom du gestionnaire de votre compte bancaire :

Fax : Email :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Pour toute commande : indiquer le numéro de commande client ou une référence chantier ; joindre votre bon de commande client à la facture ; pas besoin de référence.

Le bon de livraison doit-il être chiffré ? OUI NON (rayez la mention inutile)

La facturation se fait : - À chaque prise de matériel, livraison, commande

- Globalement (**1 seule facture** par mois, toute les commandes confondues)

Fournisseurs habituels :



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE PRESTATION

1 – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions s'appliquent à tous les contrats conclus entre les parties, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents du Client, et notamment ses conditions générales d'achat, et concernent les produits et/ou prestations suivants :

Ventes, poses, réparations, maintenance de pompes.

2 – ÉTUDES ET PROJETS

Les études, projets, plans et documents de toute nature délivrés par le Fournisseur restent son entière propriété et ne peuvent être communiqués ni exécutés sans son accord exprès. Ils lui seront rendus à première demande. Ils sont fournis dans le cadre d'une commande ; dans le cas où ils ne seraient pas suivis d'une commande, ils seront facturés par le Fournisseur de même que ses frais de déplacement, le cas échéant.

3 – COMMANDES – PRIX

3.1 Définition : Par commande, il faut entendre tout ordre portant sur les produits et/ou les prestations du Fournisseur figurant sur ses tarifs, et accepté par lui, accompagné du paiement de l'acompte éventuellement prévu.

3.2 Modification : Les commandes transmises au Fournisseur sont irrévocables pour le Client, sauf acceptation écrite de la part du Fournisseur.

Toute demande de modification de la composition ou du volume d'une commande passée par un Client ne pourra être prise en compte par le Fournisseur, que si la demande est faite par écrit y compris, télécopie ou courrier électronique et est parvenue au Fournisseur, au plus tard 8 jours après réception par le Fournisseur de la commande initiale ; la demande pourra faire l'objet d'une nouvelle proposition commerciale ou d'un nouveau devis. En cas de modification de la commande par le Client, le Fournisseur sera délié des délais convenus pour son exécution.

3.3 Prix : les produits et/ou prestations sont fournis au prix mentionné dans la proposition commerciale ou le devis adressé au Client. Ce prix est ferme et non révisable pendant la période de validité stipulée dans la proposition commerciale ou le devis.

4 – CONDITIONS DE PAIEMENT

Toute commande donnera lieu au paiement d'un acompte de 50% du prix total de la commande. Le solde est payable en un seul versement dans un délai de 30 jours fin de mois le 15 à compter de la date d'émission de la facture. En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées par application au montant TTC du prix d'acquisition figurant sur ladite facture d'un taux égal à 2 % seront automatiquement et de plein droit acquises au Fournisseur, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable, sans préjudice de toute autre action que le Fournisseur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client. Tout retard de paiement donnera lieu, en plus des pénalités de retard, au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement au profit du Fournisseur, d'un montant de 40 € sans préjudice d'une indemnisation complémentaire si les frais de

recouvrement sont supérieur, sur justification (article L. 441-6 alinéa 12 du code de commerce). En cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, le Fournisseur se réserve en outre le droit de suspendre ou d'annuler la livraison des commandes en cours.

5 – RABAIS, REMISES ET RISTOURNES

En cas de remises et ristournes quantitatives : Le Client pourra bénéficier des rabais, remises et ristournes, en fonction des quantités acquises ou livrées par le Fournisseur en une seule fois et un seul lieu, ou de la régularité de ses commandes.

En cas de remises et ristournes qualitatives : l'Acheteur pourra bénéficier des rabais, remises et ristournes en contrepartie de la prise en charge, pour le compte du Fournisseur, des services.

6 – DÉLAIS – LIVRAISONS – RÉCEPTION

6.1 Les produits et/ou prestations commandés par le Client seront livrés/ exécutés dans le délai précisé sur le devis qui commence à courir à compter de la réception par le Fournisseur du bon de commande correspondant dûment signé. Ce délai ne constitue pas un délai de rigueur et le Fournisseur ne pourra voir sa responsabilité engagée à l'égard du Client en cas de retard de livraison.

6.2 La livraison est réputée effectuée dans les usines du Fournisseur. Elle est réalisée par l'avis de mise à disposition ou si le contrat le prévoit, par la remise à un transporteur désigné par le Client. Dans le cas où le Client a engagé le transport et en assume le coût, le Client prendra à sa charge toutes les conséquences pécuniaires d'une action directe du transporteur à l'encontre du Fournisseur.

Le Client est tenu de vérifier l'état apparent des produits lors de la livraison. À défaut de réserves expressément émises par le Client lors de la livraison, les produits délivrés par le Fournisseur seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande.

Le Client disposera d'un délai de 48h à compter de la livraison et de la réception des produits commandés pour émettre, par écrit, de telles réserves auprès du Fournisseur. Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités par le Client. Le Fournisseur remplacera dans les plus brefs délais et à ses frais, les produits livrés dont le défaut de conformité aura été dûment prouvé par le Client.

6.3 Le Client est tenu de procéder à la réception des prestations commandées dès la fin de leur exécution. Toute réclamation, quelle qu'en soit la nature, portant sur les prestations exécutées, ne sera acceptée par le Fournisseur que si elle est effectuée par écrit, en lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de 3 jours à compter de la réception de la prestation par le Client.

Il appartient au Client de fournir toutes les justifications quant à la réalité des vices ou manquants constatés.

Lorsqu'après contrôle un vice apparent ou un manquant est effectivement constaté par le Fournisseur, le Client ne pourra demander au Fournisseur que le remplacement des prestations non conformes et/ou le complément à apporter pour combler les manquants, aux frais du Fournisseur, sans

que le Client ne puisse prétendre à une quelconque indemnité ou à la résolution de la commande.

La réception sans réserve des prestations commandées par le Client couvre tout vice apparent et/ou manquant.

Toute réserve devra être confirmée dans les conditions prévues au deuxième alinéa du présent article.

La réclamation effectuée par le Client dans les conditions et selon les modalités décrites par le présent article ne suspend pas le paiement par le Client des prestations concernées.

7 – EMBALLAGES

Les emballages sont toujours dus par le Client et ne sont pas repris par le Fournisseur. En l'absence d'indication spéciale à ce sujet, l'emballage est préparé par le Fournisseur qui agit au mieux des intérêts du client.

8 – RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Le transfert de propriété des produits et/ou des livrables objets des prestations du Fournisseur, au profit du Client, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce quelle que soit la date de livraison desdits produits et/ou livrables. Tout acompte versé par le Client restera acquis au Fournisseur à titre d'indemnisation forfaitaire. En revanche, le transfert des risques de perte et de détérioration des produits et/ou des livrables du Fournisseur sera réalisé dès la livraison au Client.

9 – RESPONSABILITÉ DU FOURNISSEUR - GARANTIE

9.1 La responsabilité du Fournisseur ne pourra être engagée que pour les dommages matériels dont il est directement à l'origine, à l'exclusion de tout dommage indirect et/ou immatériel, tel que notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive, perte d'exploitation, perte de crédit, perte d'image, et sans aucun engagement solidaire ou in solidum avec les tiers ayant concouru au dommage.

En outre, le préjudice qui résulterait pour le Client du dommage matériel direct dont le Fournisseur serait reconnu responsable, ne pourra jamais être réparé au-delà des montants des garanties visées dans les contrats assurances de la responsabilité civile et responsabilité décennale du fournisseur.

9.2 Les produits livrés par le Fournisseur bénéficient d'une garantie dans les limites, conditions et durée de la garantie constructeur.

Les installations bénéficient d'une garantie de 1 an à compter de la mise en route.

Les réparations bénéficient d'une garantie de 6 mois sur les pièces changées.

Le Fournisseur garantit, conformément aux dispositions légales, le Client, contre tout vice caché, provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation.

Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale ou de force majeure.

Le Fournisseur remplacera ou fera réparer les produits et/ou pièces et/ou les éléments de la prestation sous garantie jugés défectueux. Cette garantie couvre également les frais de main d'œuvre.

Le remplacement des produits et/ou pièces et/ou les éléments de la prestation défectueux n'aura pas pour effet de prolonger la durée de la garantie ci-dessus fixée.

L'obligation du Fournisseur ne s'applique pas en cas de vice provenant soit de matières fournies par le Client, soit d'une conception imposée par celui-ci.

10 – FORCE MAJEURE

Aucune des parties au présent contrat ne pourra être tenue pour responsable de son retard ou de sa défaillance à exécuter l'une des obligations à sa charge, au titre du contrat si ce retard ou cette défaillance sont l'effet direct ou indirect d'un cas de force majeure entendu au sens large tels que : survenance d'une catastrophe naturelle ; tremblement de terre, tempête, incendie, inondation... ; conflit armé, guerre, conflit, attentat ; conflit de travail, grève totale ou partielle chez le Fournisseur ou chez le Client ; conflit de travail grève totale ou partielle chez les fournisseurs, prestataires de services, transporteurs, postes, services publics, etc ; injonction impérative des pouvoirs publics (interdiction d'importer, embargo) ; accidents d'exploitation, bris de machines, explosion. Chaque partie informera sans délai l'autre partie, de la survenance d'un cas de force majeure. Si la durée de l'empêchement excède 10 jours ouvrables, les parties devront se concerter dans les 5 jours suivants, pour examiner de bonne foi si le contrat doit se poursuivre ou s'arrêter.

11 – RENONCIATION - DIVISIBILITÉ

11.1 - Le fait pour le Fournisseur de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes conditions générales ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

11.2 - Si l'une quelconque des clauses des présentes conditions générales se révélait nulle ou non susceptible d'exécution, la validité des autres clauses et le fait qu'elle soit susceptible d'exécution ne sera en aucune manière affectée ni compromise.

12 – RÈGLEMENT DES LITIGES – ATTRIBUTION DE JURIDICTION

12.1 Tout litige pouvant résulter des présentes conditions générales et/ou des contrats conclus entre le Client et le Fournisseur fera l'objet d'une tentative de règlement amiable préalable.

12.2 TOUT LITIGE POUVANT RÉSULTER DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES ET/OU DES CONTRATS DE PRESTATION CONCLUS ENTRE LE CLIENT ET LE PRESTATAIRE, CONCERNANT TANT LEUR VALIDITÉ, LEUR INTERPRÉTATION, LEUR EXÉCUTION, LEUR RÉSILIATION, LEURS CONSÉQUENCES ET LEURS SUITES SERONT SOUMIS AU TRIBUNAL DE MARSEILLE

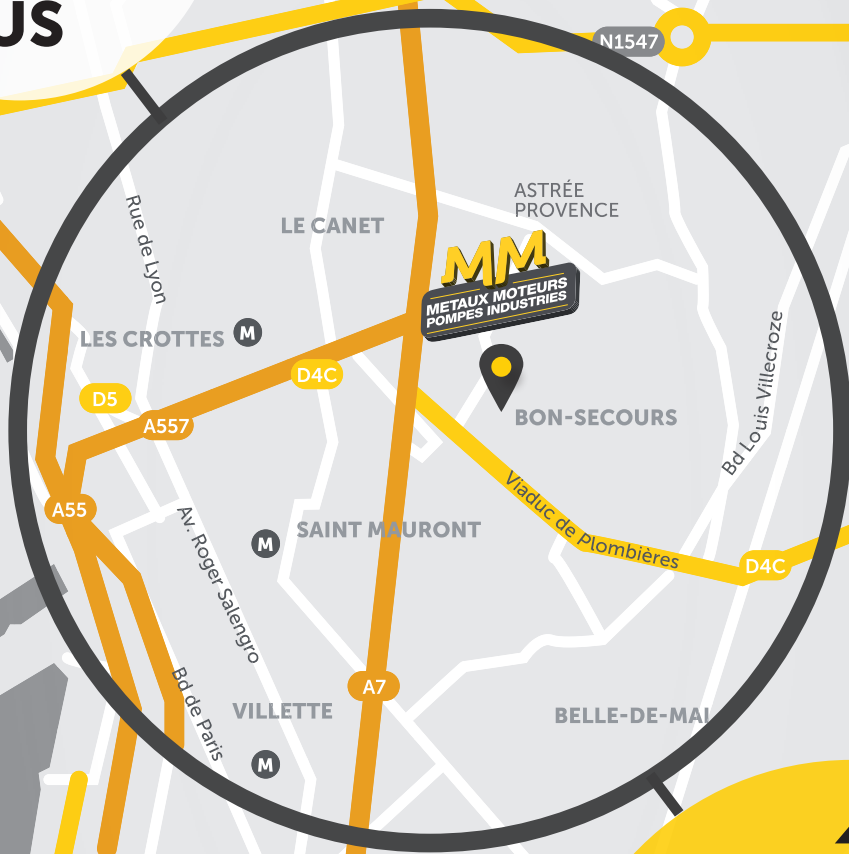
13 – DROIT APPLICABLE : De convention expresse entre les parties, le présent contrat est soumis au droit français.

14 – ACCEPTATION DU CLIENT

Les présentes conditions générales ainsi que les tarifs, sont expressément agréés et acceptés par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat.



CONTACTEZ
NOUS



Adresse postale : BP 219-
13308 MARSEILLE Cedex 14 FRANCE

Adresse de livraison :
164, bd de Plombières
13014 MARSEILLE FRANCE

Tél. : (00 33) (0)4 91 02 53 50
Fax : (00 33) (0)4 91 02 76 36

Maintenance : (00 33) (0)4 91 02 55 76
Email : info@metauxmoteurs.com
www.metauxmoteurs.com

VENTES - INSTALLATIONS - MAINTENANCE

SAS au capital de 403 620 € - TVA FR84 056806425 - RC MARSEILLE 056 806 425 B - SIRET 056 806 425 000 15 - NAF 2841 Z